GENÈVE/PANAMA ¦ **10 juillet 2013** – Selon le **Rapport** de l'**OMS** sur l'épidémie mondiale de **tabagisme 2013**, le nombre de personnes couvertes dans le monde par au moins une mesure salvatrice visant à restreindre la consommation de tabac a plus que doublé au cours des cinq dernières années, pour atteindre 2,3 milliards. Le nombre de celles qui bénéficient d' **interdictions** de la **publicité** en faveur du **tabac**, de la **promotion** et du **parrainage** (thème du rapport de cette année) a augmenté de presque 400 millions, principalement des habitants de pays à revenu faible ou intermédiaire.

De plus, le Rapport montre que trois milliards de personnes sont désormais couvertes par des campagnes nationales antitabac. Des millions de non-fumeurs sont, de ce fait, moins susceptibles de commencer à fumer.

Le Rapport note toutefois que, pour atteindre la cible mondiale convenue (une réduction de 30 % de la consommation de tabac d'ici à 2025), davantage de pays doivent mettre en œuvre des programmes complets de lutte antitabac.

L'interdiction de la publicité en faveur du tabac, de la promotion et du parrainage est l'un des moyens les plus efficaces pour réduire le tabagisme. À ce jour, 24 pays abritant 694 millions d'habitants ont instauré des interdictions complètes et 100 autres y sont presque parvenus. Néanmoins, on compte aujourd'hui 67 pays qui soit n'interdisent aucune de ces activités, soit ont mis en place une interdiction ne couvrant ni la publicité à la radio et à la télévision nationales, ni celle sur les supports imprimés.

« Si nous n'unissons pas nos efforts pour interdire la publicité en faveur du tabac, de la promotion et du parrainage, les adolescents et les jeunes adultes continueront de tomber dans l'engrenage du tabagisme sous l'influence d'une industrie toujours plus agressive, » a déclaré le Dr Margaret Chan, Directeur général de l'OMS. « Il est de la responsabilité de chaque pays de protéger sa population des maladies, des handicaps et des décès liés à la consommation de tabac. »

Le tabac est la principale cause mondiale de mortalité évitable et tue chaque année six millions de personnes. Il provoque le cancer, des maladies cardio-vasculaires, le diabète et des

affections respiratoires chroniques. Si la tendance actuelle se poursuit, le nombre de décès imputables à la consommation de tabac devrait atteindre huit millions par an d'ici à 2030. Faisant fi des conséquences délétères du tabagisme, les fabricants de tabac dépensent chaque année des milliards de dollars en publicité, promotion et parrainage.

« Nous savons que seules sont efficaces les interdictions complètes de la publicité en faveur du tabac, de la promotion et du parrainage, » souligne le Dr Douglas Bettcher, Directeur du Département OMS Prévention des maladies non transmissibles et santé mentale. « Les pays qui ont pris de telles dispositions en les associant à d'autres mesures antitabac ont su réduire fortement la consommation de tabac en quelques années seulement. »

Le Rapport tire d'autres conclusions notables :

- Le nombre de pays où des mises en garde sanitaires efficaces figurent sur le conditionnement du tabac continue d'augmenter. Au cours des cinq dernières années, un total de 20 pays abritant 657 millions d'habitants ont commencé à imposer des mises en garde solides, dont 11 pays (265 millions d'habitants) depuis 2010.
- Au cours des cinq dernières années, plus de 500 millions de personnes de neuf pays ont accédé à des services de sevrage adaptés. Peu de progrès ont cependant été accomplis depuis 2010 : seuls quatre pays supplémentaires, abritant 85 millions d'habitants au total, ont depuis cette date eu nouvellement accès à des services dont les coûts sont pris en charge (services nationaux d'aide téléphonique au sevrage, y compris).
- La création de lieux publics et de lieux de travail non-fumeurs reste la mesure la plus courante parmi celles au degré d'exécution le plus élevé. Entre 2007 et 2012, 32 pays ont adopté des interdictions de fumer complètes couvrant tous les lieux de travail, lieux publics et moyens de transport public, protégeant ainsi près de 900 millions de personnes supplémentaires. Depuis 2010, 12 pays et un territoire, représentant 350 millions de personnes, ont adopté à l'échelle nationale une législation antitabac stricte.

En 2008, l'OMS a défini les six mesures antitabac reposant sur des bases factuelles qui sont le plus efficaces pour réduire la consommation de tabac. Appelées « mesures MPOWER », elles correspondent à une ou plusieurs dispositions sur la réduction de la demande figurant dans la
Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac : surveiller la consommation de tabac et les politiques de prévention (Monitor), protéger la population contre la fumée du tabac (Protect), offrir une aide à ceux qui veulent renoncer au tabac (Offer), mettre en garde contre les dangers du tabagisme (Warn), faire respecter l'interdiction de la publicité en faveur du tabac, de la promotion et du parrainage (Enforce), et augmenter les taxes sur le tabac (Raise).

Il s'agit cette année du quatrième rapport de la série de l'OMS sur le degré d'application des mesures MPOWER. Celles-ci fournissent aux pays une assistance pratique pour réduire la

demande de tabac conformément à la Convention-cadre de l'OMS et diminuer ainsi la morbidité, le handicap et la mortalité associés à ce produit.

Entrée en vigueur en 2005 et comptant aujourd'hui 177 Parties, la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac est un puissant outil pour combattre l'épidémie meurtrière de tabagisme.